



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal



Vie communale

Compte-rendu du conseil municipal du 4 décembre

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025.

Voici l'ordre du jour de la séance du 4 décembre 2025 :

- **Présentation du projet agrivoltaïque par la société Energiter à Kerhuon**

Le projet est porté sur une superficie de 9,5 ha. Les demandes de permis de construire seront déposées au cours du 1^{er} trimestre 2026. Une information aux habitants sera organisée par Energiter. Si les premières étapes du dossier sont validées, il sera soumis à enquête publique.

- **Budget commune – Fonctionnement Décision Modificative n°2**

La décision modificative n°2 de la section de fonctionnement du budget communal permet d'augmenter les crédits de dépenses du chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés ». Cette augmentation est compensée par une hausse des crédits de recettes du chapitre 013 « Atténuations de charges » et par une diminution des crédits de dépenses du chapitre 65 « Autres charges de gestion courante ». Unanimité.

- **Subvention d'équilibre au budget CCAS**

Pour un montant de 4 421,07 €. Unanimité.

- **Subvention d'équilibre au budget groupe scolaire**

Pour un montant de 124 397,92 €. Unanimité.

- **Autorisation d'utilisation des crédits à hauteur du quart des montants en investissement**

Unanimité.

- **Vente de la maison KERNEC Modification du prix de vente**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la vente du bâtiment au prix de 45 000 €, honoraires d'agence inclus, soit 40 000 € net vendeur, frais notariés à la charge de l'acquéreur.

- **Vente du CATTP/garderie Modification du prix de vente**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la vente des bâtiments au prix de 80 000 €, honoraires d'agence inclus, soit 74 000 € net vendeur, frais notariés à la charge de l'acquéreur.

- **Vente de terrains à Tro Guic**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre des terrains communaux situés à Tro Guic au prix de 4 000 € / ha, pour un prix total de 3 380,80 €, frais notariés à la charge des acquéreurs.

- **Vente de terrains à Roz an Dour : abrogation de la délibération n°212/20 du 22 juin 2023 et confirmation**

tion des termes de la délibération n°352/20 du 9 octobre 2025

Unanimité.

- **Vente d'ustensiles de cuisine de l'école Ar Roudour**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la vente d'ustensiles de cuisine de l'école Ar Roudour à l'association Guerlesquinoise Football au prix de 1 500 €.

- **Déclassement d'un délaissé de voirie communale à Kerriwal**

Françoise NORMAND, conseillère municipale intéressée au dossier étant sortie de la salle, le conseil municipal, à l'unanimité des votants, constate la désaffection matérielle du délaissé de voirie communale d'une superficie d'environ 600 m² et prononce son déclassement.

- **RASED - Demande de participation financière**

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) intervient à l'école Ar Roudour. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide une participation financière d'un montant de 1 € par élève, soit 69 €.

- **Allocation vétérance sapeurs-pompiers**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le versement de l'allocation de

Compte-rendu du conseil municipal du 4 décembre 2025 - Suite

vétérance 2025 aux anciens sapeurs-pompiers pour un montant individuel de 413,81 €.

• Cuisine centrale de Morlaix - Contrats de prestation de services 2026

Sur la base de 3,57 € HT par repas (montant inchangé à celui de 2025). Unanimité.

• Avis sur enquête publique - Parc éolien de Roch Glas à Plougras

Avis favorable à l'unanimité.

• Avis sur enquête publique - Parc éolien de Vézec à Plougras

Avis favorable à l'unanimité.

• Motion pour le maintien de l'école navale de Lanvéoc

Unanimité.

• Points d'information

- City Park

Voir ci-dessous

• Personnel communal

Remplacement de l'agent de la cantine et de l'entretien de l'école

actuellement en arrêt maladie.

• Convention participation « Santé » proposée par le Centre de Gestion du Finistère

Participation obligatoire de la commune à compter du 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 15 € minimum par mois et par agent (adhésion facultative des agents à la mutuelle conventionnée). L'avis du Comité Social Territorial qui se réunit en février 2026 a été sollicité. Une délibération du conseil municipal sera prise ensuite.

City Park : Ouverture effective

Le plateau sportif du city park est réceptionné par la commune suite à l'intervention de Camma Sport. La conformité aux dispositions réglementaires est garantie et homologuée.

Au vu de ces éléments, la Municipalité a le plaisir de vous informer que cet équipement est ouvert et libre d'accès.

Il restera à poser un filet pare-ballon.

Dès que les conditions météorologiques le permettront, l'équipe technique de la commune procédera à la réalisation des aménagements extérieurs comme le terrassement des allées puis à la mise en place du mobilier (tables de pique-nique, bancs, abris de vélos), des clôtures et des structures de jeux (tables de ping-pong, balançoires, agrès).



Décorations de Noël : Les agents des services techniques mobilisés

À l'approche des fêtes de fin d'année, la ville a revêtu ses habits de lumière grâce au travail des agents techniques municipaux.

Illuminations et motifs décoratifs viennent embellir les rues et les places pour offrir aux habitants une ambiance chaleureuse et festive.

Nous vous invitons cette année à une pause photo sous l'arche illuminée qui a pris place devant l'église.

Par ailleurs, l'escalier de l'église côté rue du général de Gaulle a également été mis en valeur.

Nous espérons que vous appréciez le travail effectué par les agents qui participent pleinement à la magie des fêtes et au dynamisme de la vie locale. Ces illuminations resteront en place jusqu'à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 16 janvier.



Éclairage public : Augmentation de la durée d'éclairage

À la demande de plusieurs administrés, les horaires d'éclairage public ont été réétudiés et modifiés comme suit dans les secteurs suivants :

- En centre-ville et périphérie immédiate : l'éclairage passe de 19h30 à 20h du lundi au jeudi et le dimanche. Pour mémoire, éclairage jusqu'à 21h30 les vendredis et samedis en centre-ville.

• Au centre commercial et environs immédiats : l'éclairage passe de 7h à 6h30 du lundi au vendredi et de 19h30 à 20h les vendredis et samedis.

• En périphérie plus éloignée : passage de l'éclairage de 7h30 à 6h30 du lundi au vendredi et ajout de l'éclairage en soirée jusqu'à 20h tous les jours de la semaine.

L'arrêté n°1643/20 et le tableau récapitulatif des horaires sont affichés en Mairie.

Par ailleurs, à l'occasion des réveillons de Noël et du Nouvel-An, l'éclairage public sera porté jusqu'à 1h les 24 et 31 décembre en centre-ville et rue Morice du Parc.

50 ans, ça se fête !

Samedi 8 novembre, les Guerlesquinaises et Guerlesquinais nés en 1975 se sont rassemblés pour des retrouvailles mêlées d'émotions et de joie.

Ce repas a permis à certains de ces cinquantenaires de se revoir après

plusieurs années.

Partages de souvenirs, rires et discussions bien animées étaient au programme de cette soirée.



Travaux et urbanisme

Informations An Dour

Amélioration des réseaux à Guerlesquin : des investissements pour la commune et une action ciblée sur le plan d'eau.

Ces derniers mois, la commune de Guerlesquin a bénéficié d'importants travaux menés par le Service Public de l'Eau - An Dour, visant à moderniser et sécuriser l'ensemble des réseaux d'eau, qu'il s'agisse d'eau potable ou du traitement des eaux usées. Ces chantiers représentent un investissement majeur pour l'avenir de la commune et le confort de ses habitants.

Une eau potable sécurisée pour tous

Déjà l'an dernier, une étape cruciale a été franchie avec la création d'une interconnexion avec le syndicat d'Eau de Goas Koll-Traou Long (Côtes d'Armor).

Ce projet garantit désormais l'approvisionnement en eau potable pour l'ensemble de la commune. Il s'est

concretisé par la construction du réservoir de Castel Pic, inauguré en juin dernier.

La modernisation du traitement des eaux usées

Début 2025, An Dour a engagé un vaste programme de réhabilitation de la station d'épuration. Conçue à l'origine pour traiter les effluents de l'usine Tilly-Sabco aujourd'hui fermée, celle-ci doit être entièrement adaptée aux besoins actuels de la commune. Les travaux, qui viennent de commencer par une phase de nettoyage du site, dureront environ un an. La nouvelle station, construite sur le site de l'ancienne, sera parfaitement dimensionnée pour assurer un traitement performant et respectueux de l'environnement.

Des réseaux entièrement rénovés

Ces travaux s'accompagnent d'un renouvellement complet des canalisations, un investissement invisible mais

fondamental pour éviter les fuites, les pollutions et assurer un service de qualité :

- Pour les eaux usées : 1 100 mètres de réseaux ont déjà été remplacés en 2025, et 500 mètres supplémentaires le seront début 2026, accompagnés de la création de 3 postes de relèvement pour une meilleure collecte.
- Pour l'eau potable : 2 000 mètres de canalisations ont été remplacés pour répondre aux normes actuelles et améliorer la distribution.
- D'autres améliorations des réseaux sont programmées dès 2026. À partir du 7 janvier, des travaux seront entrepris Hent Tro Guic sur les réseaux assainissement et eau potable et se poursuivront rue de la Résidence.

Pour suivre l'évolution des chantiers en cours, rendez-vous sur le site :

www.andour.bzh

Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes

En décembre, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à la fabrication de crackers de Noël garnis de petites surprises : chocolats, porte-clés, ballons et devinettes.

Les jeunes ont tenu un stand lors du marché de Noël de l'APE Ar Roudour pour proposer ces créations.

En début d'année, plusieurs activités seront à prévoir, comme une galette

des rois, une auberge espagnole et des jeux de société à l'EHPAD.

Une nouvelle réunion aura lieu en janvier afin d'organiser ces temps de rencontres.

Bibliothèque : L'heure du conte le 23 décembre

À l'approche des fêtes, les bénévoles de la bibliothèque invitent les enfants à partager un moment chaleureux autour des histoires de Noël.

Le **mardi 23 décembre, de 15h à 16h**, les enfants âgés de 4 à 10 ans pourront profiter d'un temps de lecture : contes et récits de Noël les feront rêver.

Un goûter sera offert. Animation gratuite.



Collecte de la Banque Alimentaire : 767 kg de marchandises collectés

Les 28 et 29 novembre, élus, membres du CCAS, membres du CMJ et bénévoles se sont mobilisés pour assurer la permanence de la collecte annuelle de la Banque Alimentaire. L'opération portée par les CCAS de Guerlesquin, Botzorhel et Plouégat-Moysan a permis de récolter 767 kg de marchandises au magasin U Express de Guerlesquin.

Ce résultat au bilan très positif représente un soutien majeur pour les

familles touchées par la précarité. Cette réserve alimentaire sera distribuée tout au long de l'année aux bénéficiaires qui ont recours à ce dispositif.

Un grand merci à nos 25 bénévoles, à nos généreux donateurs et à Jean-Louis TILLY qui tous les ans assure la logistique.

Cet élan de solidarité est un véritable défi que nous menons ensemble.

Bravo et merci à tous.



Culture et patrimoine

Salon de sculpture : Une année de tous les records

Ce 10^{ème} salon de sculpture a battu tous les records de fréquentation : près de 3 300 visiteurs (2 300 en 2024) ont admiré 330 œuvres de 80 sculpteurs, sous les Halles, du 5 octobre au 29 novembre.

Les visiteurs proviennent en grande majorité du territoire de Morlaix Communauté, mais également du secteur de Plestin-Les-Grèves. Les Guerlesquinais sont les deuxièmes visiteurs du salon après les Morlaisiens. La période des vacances scolaires de la Toussaint est propice à recevoir des personnes hors Bretagne en provenance majoritairement de la région parisienne et du grand ouest. Plusieurs touristes étrangers ont également été dénombrés (Anglais, Finlandais, Belges, Néerlandais, Canadiens, Américains...)

Bien entendu, l'intérêt porté par le public est en lien avec la présence de sculpteurs comme Kito, notre invité

d'honneur, des sculpteurs de l'association « Sculpteurs Bretagne » mais aussi de ces nombreux sculpteurs amateurs venant de régions au delà de nos frontières bretonnes. Environ 60 sculptures ont trouvé preneur.

Pour cette 10^{ème} édition, le salon a mis en place une action auprès des scolaires contactés dès le mois de juin. Environ 380 élèves de 14 établissements, allant de Carhaix à Carantec, ont pu profiter de la visite du salon avec une nouveauté : l'accompagnement par des artistes exposants. Cette organisation a apporté un plus à ces visites appréciées par les jeunes qui sont également partis à la « chasse à l'œuvre d'art » grâce au livret mis à leur disposition.

Le salon de sculpture a toujours favorisé l'ouverture vers le plus grand nombre et pour tous. Cette orientation explique la gratuité de la visite. Dans cette perspective, nous avons

accueilli deux associations. L'une, « ADB » de Lampaul-Guimiliau, présente chaque année des bronzes à la cire du Burkina et, l'autre « Stand'Arts » présentait cette année une œuvre collective réalisée aux Ateliers Thérapeutiques Artistiques de l'Hôpital de Morlaix.

Il ne faut pas oublier, que ce salon existe grâce aux sculpteurs et aux bénévoles qui répondent présents pour l'installation et surtout pour les permanences quotidiennes pendant cette longue période. Un grand merci à eux.

La Municipalité est très satisfaite du travail de partenariat mené avec l'association ACCC qui a produit un accompagnement de qualité et qui participe en partie à la prise en charge des frais d'organisation.

Nous nous projetons maintenant vers la 11^{ème} édition qui, nous l'espérons, se déroulera à l'automne 2026.

Bibliothèque : Séance dédicace de Valérie JAGUENEAU

Valérie JAGUENEAU, habitante de Guerlesquin, passionnée de lecture policière et d'écriture a décidé d'écrire un recueil de nouvelles intitulé « C'est pas joli joli » qui nous emmène vers une lecture sombre de la nature humaine.

Ce recueil noir et acide a la particularité d'être illustré par une illustratrice locale de La Feuillée, Héloïse BIHAN-POUDEC.

Nous vous invitons à découvrir cet ouvrage où les apparences s'effondrent, les certitudes s'effritent et les pulsions prennent le pas sur la morale, le tout brillamment écrit par Valérie. Vous pouvez emprunter « C'est pas joli joli » à la bibliothèque municipale de Guerlesquin ou le réserver sur le site Penn Da Benn :

www.pendabenn.bzh



Centre d'Incendie et de Secours

Le Centre d'Incendie et de Secours recrute des pompiers volontaires

La caserne de Guerlesquin a besoin de vous !

Vous vous sentez une âme de pompier ? Vous avez entre 18 et 60 ans et vous avez une bonne condition physique ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre, Sébastien PRIGENT au 06.13.60.73.99 ou directement à la caserne le dimanche, entre 9h et 12h.

Le Sapeur-Pompier Volontaire ne part pas sur le terrain dès son engagement. Il doit d'abord suivre une formation initiale, conçue sous forme

de modules, et pourra participer sur le terrain dès qu'il aura validé sa formation initiale et fini sa période probatoire. Cependant, un SPV continue à être formé et se perfectionne tout au long de sa carrière (formation continue).

Il est possible d'intégrer le centre de secours dès l'âge de 16 ans, sous forme de tutorat jusqu'à la majorité du jeune volontaire. Un tuteur désigné et personnel le suit dans toutes les étapes de sa formation et lors des activités opérationnelles.



Vie scolaire

Collège Roz Avel : Les élèves de 4^{ème} au festival du film industriel du Finistère

L'UIMM, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie a organisé sa 5^{ème} édition du festival du film industriel du Finistère « L'industrie fait son show » sur plusieurs villes : Morlaix, Brest et Quimper.

À cette occasion, les élèves du collège se sont rendus jeudi 20 novembre au Parc des expositions de Langolvas.

Au total, ce sont 1 800 élèves de 28 établissements scolaires qui participent à cette édition pendant la semaine.

Les élèves visionnent une série de films de communication des entreprises classés en trois catégories (entreprises, produits et services, métiers) et procèdent à un vote.

Ils échangent dans une ambiance conviviale sur les métiers de l'industrie : qu'est-ce que l'industrie ? Qu'est-ce que la métallurgie ? etc...

Ils ont voté pour

leur film coup de cœur : « Kamprouz ! ».

À l'issue des votes, des prix et un trophée ont été attribués aux entreprises vendredi 21 novembre.



École Ar Roudour : « La Baie des livres » - Accueil de Géraldine BEAUMONT

À l'occasion de « La Baie des livres », le salon du livre jeunesse qui a lieu tous les ans en novembre à Saint-Martin-des-Champs, des auteurs et des artistes se rendent dans les écoles du pays de Morlaix.

À l'école du Roudour nous avons accueilli cette année Géraldine BEAUMONT qui a créé « Spered an Natur » pour inciter les jeunes enfants à construire des abris pour la faune sauvage. Elle en a tiré un livre en breton : « Tiezigoù Aela ha Lomig, ma c'haier bitellat evit al loened », pour lequel elle a obtenu le troisième prix du Bretonnant.e de l'année des Prizioù de France 3 Bretagne.

Lors de sa venue à l'école Ar Roudour elle a accompagné les enfants dans la

création d'un abri pour insectes : mesurer, scier, pointer et visser ont ravi les élèves !

Géraldine BEAUMONT e skol ar Roudour

Gant Bae al levrioù, ar festival levrioù evit ar yaouankiz a vez bep bloaz e mis Du e Sant-Martin-war-ar-Maez, e teu skrivagnerien hag arzourien a bep seurt e skolioù Bro-Vontroulez.

E skol ar Roudour eo Géraldine BEAUMONT hon eus digemeret er bloaz -mañ. Houmañ he deus savet Spered an Natur evit broudañ ar re yaouank da sevel lochoù bihan evit al loened gouez ha skrivet ul levr e brezhoneg ouzhPenn diwar-benn an dra-se : Tiezigoù Aela ha Lomig, ma c'haier bitellat evit al

loened. Trede priz Brezhoneger.ez ar bloaz Frañs 3 zo aet ganti evit al labourse.

Asambles gant bugale skol ar Roudour he deus savet ul lochig da zigemeret amprevaned. Mezuriñ, heskennat, poentenniñ ha biñsañ : nag a blijadur !



La magie de Noël s'installe à Guerlesquin

Voici quelques animations qui vous mettront dans l'ambiance des fêtes de fin d'année :

- **Vendredi 19 décembre, vers 19h30**, la « Féerie des tracteurs » passera dans notre commune. En provenance de Bolazec, les tracteurs emprunteront Hent ar C'hreisteiz, rue Even Charruel, rue du Général de Gaulle, rue Even Gwen pour se diriger vers Plougras. Une trentaine de véhicules décorés est attendue.
- **Samedi 20 décembre, de 15h à 17h**, les enfants pourront rencontrer le Père Noël au centre commercial pour une photo souvenir et se verront offrir un chocolat chaud par l'Union Locale des Commerçants et Artisans de Guerlesquin devant la Boulangerie du Roudour.

• **Samedi 20 décembre, à 18h30** la vingtaine de camions illuminés de la « Parade d'Okapoum » arrivera en centre-ville. Un vin chaud sera servi sur la place du Martray par les commerçants et artisans de 17h30 à 19h30.

Les participants de la parade rejoindront ensuite la salle Plijadur pour un repas cochon-grillé. Il reste d'ailleurs des places, possibilité de repas à emporter. À 21h30, un feu d'artifice tiré à l'hippodrome illuminera le ciel de Guerlesquin et viendra apporter de la féerie à cette belle animation de Noël.



Vie associative

ACPG-CATM-Opex

L'association ACPG-CATM-Opex a organisé son traditionnel repas de fin d'année le 28 novembre au restaurant Les Baladins.

À cette occasion, 18 membres se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité, marquant un temps fort de la vie de l'association.

Ce rendez-vous annuel, particulièrement attendu, contribue au maintien du lien entre les adhérents et s'inscrit

dans les actions menées par l'association tout au long de l'année.



Indépen'dance : Remise du chèque à « Sterenn »

À l'occasion des repas à emporter que l'association organisait le 5 décembre dernier, les membres du bureau ont convié les représentants de l'associations « Sterenn » de l'hôpital de Morlaix qui œuvre pour le bien-être des malades atteints de cancer.

Il s'agissait de leur remettre un chèque de 912,81 €, somme issue des bénéfices et des dons enregistrés à l'occasion des premières « Pink Olympiades » organisées le 19 octobre dans le cadre d'Octobre Rose.

Cette manifestation était soutenue

par le Conseil Départemental du Finistère et avait obtenu une subvention de 500 €.

Les membres du bureau étaient très heureux de pouvoir remettre une telle



somme à « Sterenn » et, devant l'enthousiasme des participants, ils souhaitent renouveler cette opération solidaire en 2026.

Par ailleurs, Indépendance tient à remercier les personnes, membres du club ou sympathisants qui ont réservé des plats à emporter.

Leur participation permet de financer la sortie enfants, les costumes, accessoires et matériel pour le gala qui se tiendra les 19 et 20 juin 2026.

APE Ar Roudour : Marché de Noël

Dimanche 7 décembre s'est tenu sous les Halles le marché de Noël de l'Association des Parents d'Elèves de l'école Ar Roudour, dans une ambiance festive et solidaire.

Malgré un nombre d'exposants réduit cette année, l'événement organisé par le nouveau bureau, a été un succès.

En effet, la mise en place de l'événement s'est faite en l'espace de 3 semaines. Grâce à une implication sans compter des parents d'élèves, des commerçants qui ont offert de

nombreux lots, des bénévoles très motivés et des exposants qui ont répondu présents, ce marché a pu prendre forme.

L'ensemble des bénéfices récoltés permettra de soutenir les projets pédagogiques de l'école.

L'année prochaine, les parents d'élèves souhaitent retrouver leur grand nombre d'exposants, comme les années précédentes et organiser un marché tout aussi dynamique pour l'année 2026.



Informations

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur une liste électorale. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les étapes de votre inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire toute l'année : en Mairie, par internet (www.service-public.gouv.fr), ou par courrier postal adressé à la Mairie. Cependant, dans le cas d'une année de scrutin, vous avez **jusqu'au 6 février 2026 (4 février pour une inscription en ligne)** pour vous inscrire et pouvoir ainsi voter en mars lors des élections municipales. Ce délai est prolongé jusqu'au 5 mars dans certains cas : déménagement récent, acquisition de la nationalité française, droit de vote retrouvé ou absence de

recensement citoyen à 18 ans.

Un jeune Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans. Attention, en cas de déménagement, il devra suivre la démarche d'inscription volontaire.

Votre demande est examinée sous huitaine et vous êtes notifié de la décision par courrier.

Vous recevez votre carte d'électeur : en année d'élection, jusqu'à trois jours avant le scrutin.

Qui peut s'inscrire sur les listes électorales ?

Il faut :

- Être électeur, c'est-à-dire être majeur, avoir la nationalité française et jouir de votre droit de vote.

- Justifier de votre attaché avec la commune ; le plus souvent il s'agit du domicile.

Vous retrouverez de nombreuses informations sur le site :

www.service-public.gouv.fr

notamment les justificatifs à produire

et la démarche d'inscription en ligne.

Vous pourrez également y vérifier

vos inscriptions électorales à partir de

vos comptes FranceConnect ou

Service-Public.fr.



Une plante interdite : L'herbe de la Pampa

L'herbe de la Pampa est interdite en France par arrêté ministériel depuis le 2 mars 2023, car considérée comme hautement invasive.

Chaque pied de cette plante produit jusqu'à 10 millions de graines pouvant être poussées par le vent jusqu'à 25 km de distance.

L'herbe de la pampa est par ailleurs connue pour prendre le dessus sur les espèces végétales locales et perturber ainsi l'écosystème.

Enfin, elle est susceptible de causer des irritations chez les personnes allergiques.

La détention, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de spécimens vivants de « *Cortaderia selloana* » sont illégaux.

L'article L415-3 du Code de l'environnement est très clair. Si une de ces plantes se trouve dans votre jardin, vous êtes en faute avec un risque de

sanction et d'amende.

Mieux vaut donc l'arracher.



Permanences des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Éric LE SCANFF, du vendredi 19 au lundi 22 décembre
- Édouard TROLES, jeudi 25 décembre et du vendredi 26 au lundi 29 décembre
- Chantal COLLÉOU, jeudi 1^{er} janvier et du vendredi 2 au lundi 5 janvier
- Éric CLOAREC, du vendredi 9 au lundi 12 janvier
- Christiane DUGAY, du vendredi 16 au lundi 19 janvier

L'élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

21 novembre : Daniel CLOAREC

2 décembre : Simone LE FUSTEC

12 décembre : Ginette HUILIZEN veuve AUDREN

L'agenda

Chaque lundi matin, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Chaque mardi après-midi

Permanences sur rendez-vous :

Gwen BELLEC

Agent Maison France Services

Contact : 07.87.73.52.61

Stéphane PELOT

Conseiller numérique

Contact : 06.13.18.21.79

Vendredi 19 décembre, vers 19h30

Passage de « La féerie des tracteurs »
(Voir page 6)

Samedi 20 décembre de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire

Mairie

à partir de 13h30

Tournoi de futsal

Par la Guerlesquine Football
Complexe sportif Jacques TILLY
de 15h à 17h

**Photo avec le Père Noël
et chocolat chaud**

Par l'ULCA

Centre commercial Ar Roudour
de 17h30 à 19h30

**Vin chaud pendant l'exposition
des camions décorés**

Par l'ULCA

Place du Martray

à 18h30

Arrivée de la Parade d'Okapoum

En centre-ville

à 20h

Repas cochon grillé

Salle Plrijadur

à 21h30

Feu d'artifice

Par Okapoum

(Voir page 6)

Mardi 23 décembre, de 15h à 16h

L'heure du conte

À la Bibliothèque

(Voir page 3)

Jeudi 25 décembre

Joyeux Noël !

Samedi 27 décembre, de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLES

Adjoint au Maire - Mairie

Jeudi 1^{er} janvier

Bonne année !

Samedi 3 janvier, de 9h à 12h

Permanence de Chantal COLLÉOU

Adjointe au Maire - Mairie

Mardi 6 janvier, de 9h à 12h

Permanence d'Aurélie RAMS,
Assistante sociale, sur rendez-vous
au 02.98.88.99.90 - Mairie

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)
et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :

02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS : 02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN-FERRAND :
06.46.62.30.83

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :
02.98.99.93.37

Orthophonistes :

Marie BOURVEN : 06.89.67.01.18

et Marion LAINÉ : 06.89.66.47.15

Ostéopathe Oriane LE ROY : 06.11.26.68.34

Attention, à compter du 2 janvier, changement d'adresse au Pôle Santé, rue Morice du Parc

Harmonie et Vie (lutte contre les addictions) -

Ghislaine VIGOU-GUITART : 06.67.60.15.03

Cabinet vétérinaire LE MEN - DAGORNE -

CUEFF - PLASSARD : 02.98.72.88.63

Service public de l'eau Morlaix Communauté - An Dour : 0806.090.010

Service déchets Morlaix Communauté : 0800.130.132

EDF dépannage clients : 09.726.750.29

Samedi 10 janvier, de 9h à 12h

Permanence d'Éric CLOAREC

Maire - Mairie

Vendredi 16 janvier, à 19h

Cérémonie des vœux

Halles

Samedi 17 janvier, de 9h à 12h

Permanence de Christiane DUGAY

Adjointe au Maire - Mairie

Samedi 24 janvier, de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire - Mairie

Samedi 31 janvier, de 9h à 12h

Permanence de Chantal COLLÉOU

Adjointe au Maire - Mairie

Mardi 3 février, de 9h à 12h

Permanence d'Aurélie RAMS,

Assistante sociale, sur rendez-vous

au 02.98.88.99.90 - Mairie

Édition et production : Mairie de Guerlesquin

Directeur de la publication :

Éric CLOAREC, Maire

Dépôt légal : 7 Juillet 2020

MAIRIE DE GUERLESQUIN

19 décembre 2025 - N°75

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Fermée le jeudi après-midi - Samedi : 9h - 12h

45 rue du Docteur Quéré - 29650 GUERLESQUIN

Tél : 02.98.72.81.79

Courriel : mairie@guerlesquin.bzh

Site : www.guerlesquin.bzh